

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2017

Compte rendu de la séance du 21 décembre 2017, du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 14 décembre 2017 et réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel FOUINAT, Maire de Vincelles (pouvoir de Guido ROMANO).

Ouverture de séance à 20h30

Etaient présents : **Les adjoints :** Sandrine GUERVILLE, Jean-Michel LANGET

Les conseillers : Tiphaine DARDOISE, Monique LE CORGNE, Jean-Claude BOSCH, Philippe RENE (pouvoir d'Armelle TAMBOUR), Laurent FOUINAT, Rose-Marie WRONA, Nathalie LANGE, Manuel SABINA

Absents excusés : Armelle TAMBOUR (pouvoir à Philippe RENÉ), Guido ROMANO (pouvoir à Michel FOUINAT)

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Rose-Marie WRONA

1. Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

2. Décisions Modificatives n° 3 et n° 4

Pour permettre le paiement des charges sociales relatives aux indemnités des adjoints et la rectification de l'imputation d'une subvention de 2016, il est nécessaire de prendre les décisions modificatives suivantes :

DM n° 3

N° Compte	Dépenses	Recettes
66111	16,02 €	
6531		16,02 €

DM n° 4

N° compte	Dépenses	Recettes
1313	3362.00 €	
1323		3362.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les décisions modificatives telles que prévues dans les tableaux ci-dessus.

3. Rythme scolaire

Le conseil d'école du 14 décembre 2017 a statué sur le maintien ou non des rythmes scolaires actuels, soit quatre jours et demi par semaine à la rentrée de septembre 2018.

Suite au questionnaire distribué aux parents, la majorité a répondu favorablement au retour au rythme scolaire de 4 jours, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ceci entraînant l'arrêt des NAP. Ce choix a été entériné par le Conseil d'École.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le retour du rythme scolaire à 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

4. Subvention classe de neige

Suite à la présentation du Maire du devis détaillé concernant la sortie scolaire en classe de neige pour les classes de CE2/CM1/CM2, pour un montant de 11 801 €, et du financement prévu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de subventionner cette sortie à hauteur de 2300 € correspondant à la subvention annuelle de 1800 € (72 élèves * 25 €) augmentée exceptionnellement de 500 €.

5. Association « Dojo sans Frontières »

L'association « Dojo sans Frontières », nous demande de leur mettre à disposition la salle polyvalente le mardi et le vendredi de 17h30 à 19h pour dispenser des cours de karaté.

La demande est transmise à monsieur ROMANO, adjoint en charge des associations qui contactera le responsable de « Dojo sans Frontières ».

6. Demande de subvention – Bâtiment CFA Yonne

Nous avons reçu une demande de subvention pour deux apprentis scolarisés au Bâtiment CFA Yonne et résidant sur notre commune. La demande de subvention est de 95€ par apprenti.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention au CFA Bâtiment de l'Yonne de 50 € par élève résidant dans la commune.

7. Demande de subvention – CFA Agricole Départemental Champignelles

Un jeune résidant de notre commune suit une formation dans le CFA Agricole Départemental de l'Yonne à CHAMPIGNELLES.

Pour cela le centre de formation nous demande une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder une subvention au CFA CHAMPIGNELLES de 50 € par élève résidant dans la commune.

8. Décisions suite au Conseil Communautaire du 12/12/2017

Où l'exposé du Maire, concernant les décisions à prendre Conseil Communautaire qui a eu lieu le 12/12/2017, le Conseil Municipal,

- adopte les nouveaux statuts de la Communauté de l'Auxerrois et autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération;
- approuve l'avenant n° 1 à la convention portant sur les modalités d'entretien et de gestion des zones d'activités économiques de la Communauté et autorise le Maire à signer tous actes et documents aux fins d'exécution de la présente convention ;
- approuve l'avenant n° 1 à la convention de gestion de la compétence urbanisme conclue avec la commune et autorise le Maire à signer tous actes et documents nécessaires aux fins d'exécution de la présente convention ;
- approuve l'avenant n°1 à la convention conclue avec la commune pour l'exercice du droit de préemption urbain et autorise le Maire à signer tous actes ou documents nécessaires aux fins d'exécution de la présente convention.

9. Questions diverses

- Demandes aide financières (CCAS).
- Signature convention entre la SPL et la Commune pour la mise à disposition d'un agent d'animation contractuel au Groupe Scolaire.
- Compte rendu de la convocation au Tribunal Paritaire des Baux Ruraux.
- Travaux Route de Coulanges : devis ECMO pour étude avant-projet d'aménagement présenté au Conseil Municipal qui donne son accord.
- Soutien au collectif pour le maintien de la Redevance Incitative.
- Comité des Fêtes.
- Parking place de l'Église : reprise de l'étude d'aménagement.
- Petit Echo 2018

**L'ordre du jour étant épuisé et hors présence de public,
La séance est levée à 23h00**

La date de la prochaine réunion n'a pas encore été déterminée

<p><i>Pouvoir de Guido ROMANO</i> Michel FOUINAT</p>	<p>Sandrine GUERVILLE</p>
<p>Jean-Michel LANGET</p>	<p>Absente excusée Pouvoir à Philippe RENÉ Armelle TAMBOUR</p>
<p>Absente excusé Pouvoir à Michel FOUINAT Guido ROMANO</p>	<p>Monique LE CORGNE</p>
<p>Jean-Claude BOSCH</p>	<p>Tiphaine DARDOISE</p>
<p>Manuel SABINA</p>	<p><i>Pouvoir d'Armelle TAMBOUR</i> Philippe RENÉ</p>
<p>Rose-Marie WRONA</p>	<p>Nathalie LANGE</p>
<p>Laurent FOUINAT</p>	